



AVEZ-VOUS VU LE NOUVEAU FORMAT DES REÇUS DE L'ORDRE?

Le reçu montrant que vous avez payé votre cotisation n'inclut plus de carte de format portefeuille comportant l'année en cours et la signature de la registratrice.

POURQUOI CE CHANGEMENT?

La plupart des ordres de réglementation de l'Ontario abandonnent les cartes de format portefeuille parce qu'elles ne constituent pas les meilleurs outils pour vérifier le statut des membres :

- Le reçu et la carte prouvent simplement que la cotisation de l'année en cours a été payée;
- Le reçu et la carte ne reflètent pas le statut actuel du membre. Une suspension ou des conditions ou limitations peuvent avoir été ajoutés après la délivrance du reçu;
- L'expérience a montré que les dates indiquées sur les reçus imprimés et les cartes peuvent facilement être modifiées à des fins frauduleuses.

Le tableau des diététistes est la meilleure source pour vérifier le statut d'une diététiste

Le tableau des diététistes comporte les renseignements les plus à jour sur l'inscription d'un membre.

Si votre employeur ou quelqu'un d'autre doit vérifier votre statut à l'Ordre, orientez-le vers le tableau des diététistes à www.collegeofdietitians.org.

REÇUS OFFICIELS EN LIGNE

Vous pouvez télécharger les reçus du site Web de l'Ordre en tout temps. Ouvrez une session dans la section réservée aux membres en utilisant votre numéro d'inscription et votre mot de passe. Dans la section « Membership » (cotisation) à gauche de l'écran, cliquez sur « Print Receipts » (imprimer des reçus).